



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



TERMES DE REFERENCE

« Termes de références en vue de recrutement d'un groupe de consultants nationaux pour l'élaboration des quatre Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Paysages _ Amoron'i Mania, Atsimo Antsinana, Vatovavy et Fitovinany »

GEF ID du projet :	10750
Code du projet :	GCP /MAG/098/GFF
Zone/Paysage :	Amoron'i Mania (AIM), Vatovavy (VTV), Fitovinany (FTV), Atsimo Antsinanana (AAT)

1. Contexte et justification

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MiASA), bénéficient de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial durant son septième cycle (FEM-7), à travers l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pour la mise en œuvre du projet de « **Gestion intégrée des paysages pour des chaînes de valeur du café et du riz sans recours à la déforestation dans le Centre-Sud et sur la Côte Est de Madagascar** », (GCP /MAG/098/GFF). Ce projet, mis en œuvre d'octobre 2024 à décembre 2029, fait partie des 27 initiatives dans le cadre du programme d'impact FOLUR «*Food Systems, Land Use and Restoration* ».

Le projet FOLUR vise à promouvoir des systèmes alimentaires durables avec zéro déforestation, en favorisant la conservation de la biodiversité et la fourniture des services écosystémiques, et en développant les chaînes de valeur du café et du riz dans les paysages du Centre-Sud et de la Côte Est de Madagascar. Il comporte principalement quatre (04) composantes :

- i) Développement des systèmes de gestion intégrée des paysages,
- ii) Promotion et mise en œuvre des pratiques de production alimentaire durables et des chaînes de valeur responsables,
- iii) Conservation et restauration des écosystèmes naturels,
- iv) Gestion des connaissances et suivi-évaluation.

Dans le cadre du projet, il est prévu d'élaborer et de valider quatre (4) **Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Paysages (PAGIP)** dans quatre paysages ciblés. Les PAGIP s'inscrivent dans la continuité des orientations nationales et internationales en matière de Restauration des Paysages Forestiers (RPF) et s'appuient notamment sur :

- La Méthodologie d'Évaluation des Opportunités de Restauration (MEOR) ;
- La Stratégie nationale sur la RPF de Madagascar ;

Dans ce cadre, le projet FOLUR cherche à recruter un groupe de consultants multidisciplinaires spécialisés en Restauration des Paysages Forestiers (RPF) et dans le déploiement de l'outil MEOR, disposant d'une expérience en planification territoriale et en cartographie des paysages. La mission consistera, d'une part, à former les acteurs nationaux et régionaux sur l'Aménagement et la Gestion Intégrée des Paysages, et d'autre part, à conduire des études pour appuyer l'équipe dans l'élaboration de quatre Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Paysages (PAGIP) couvrant les paysages d'Amoron'i Mania, Vatovavy, Fitovinany et Atsimo Atsinanana

2. Objectif général

L'objectif général de la mission est de concevoir, élaborer et valider les quatre (4) PAGIP à travers un processus participatif, multisectoriel et inclusif, conformément aux orientations nationales, aux politiques publiques et aux méthodologies reconnues en matière de RPF.

3. Objectifs spécifiques

- Former les acteurs nationaux et régionaux sur la RPF et l'aménagement et gestion intégrée des paysages ;
- Réaliser une cartographie et une analyse de base multisectorielle des paysages ciblés ;
- Conduire des travaux de terrain participatifs pour la collecte et l'analyse des données socio-économiques, environnementales, foncières et institutionnelles et procéder à leur validation ;
- Identifier, prioriser et analyser les opportunités et options de restauration, options d'aménagement, de protection et de développement des chaînes de valeur (riz, café et autres activités complémentaires) ;
- Élaborer des PAGIP cohérents aux réalités locales, opérationnels et alignés sur les politiques et stratégies régionales et nationales ;
- Mettre en place des mécanismes de gouvernance participative pour l'adoption et la mise en œuvre des PAGIP.

4. Résultats attendus

- Les capacités des acteurs nationaux et régionaux sont renforcées sur les thématiques : RPF, aménagement, gestion intégrée des paysages, outils de formation sur la RPF et les PAGIP sont développés et utilisés dans le cadre des ateliers de formation organisés dans les paysages d'intervention. Des ateliers de formations par paysage pour les acteurs nationaux et régionaux sont conduits avant et durant la phase d'élaboration du Plan ;
- Un diagnostic intégré des paysages, comprenant une analyse biophysique, socio-économique et institutionnelle, une cartographie des usages des terres, et l'identification des contraintes et opportunités de chacune des différentes interventions, est réalisé ;
- Une cartographie participative, des usages des terres et des impacts des interventions anthropiques prévues (reboisements, agroécologies, agricultures), pour chacun des quatre paysages est produite ;
- Des scénarios alternatifs d'utilisation durable des terres compatibles avec l'objectif de zéro déforestation sont élaborés et analysés par paysage, en tenant compte des enjeux de conservation des ressources naturelles, de développement des chaînes de valeur agricoles prioritaires et des besoins socio-économiques des communautés locales
- 4 PAGIP sont élaborés, incluant un diagnostic territorial, une cartographie des usages des terres, l'identification des zones prioritaires de restauration et de production durable, un plan d'actions hiérarchisées et un dispositif de gouvernance et de suivi.

- Au moins 5 ateliers multi-acteurs de restitution et de validation par les comités directeurs y compris un au niveau national sont organisés.

5. Durée et lieu d'intervention

- Les zones d'intervention sont localisées dans quatre paysages des régions d'Amoron'i Mania, Vatovavy, Fitovinany et Atsimo Atsinanana.
- La prestation aura une durée de 172 jours-hommes non consécutifs et débutera au plus tard le 11 Mai 2026 qui s'étalera en six mois jusqu'au 11 Novembre 2026.

6. Tâches et responsabilités du consultant

La méthodologie adoptée consiste à suivre les étapes suivantes :

Étape 1 : Organiser le renforcement des capacités et la préparation opérationnelle

Les consultants seront chargés d'organiser et d'animer des ateliers de formation dans chaque paysage. Ils développeront et mettront à disposition des outils pédagogiques et andragogiques, et assureront le suivi ainsi que l'évaluation des formations.

Les thématiques de formation incluront notamment les thématiques suivantes :

- Mécanismes de gouvernance pour l'aménagement participatif des paysages ;
- Analyse des causes profondes, analyse des parties prenantes et méthodologies d'engagement ;
- Collecte de données, cartographie SIG et analyse des paysages ;
- Identification des menaces et opportunités de mise en œuvre de projet RPF ;
- Priorisation des interventions et analyse coûts-avantages ;
- Options de financement et mécanismes d'allocation des ressources pour la RPF ;
- Développement de chaînes de valeur durables liées à la RPF ;
- Outils de suivi-évaluation et de gestion adaptative.

Chaque atelier sera aligné sur :

- La Stratégie nationale de RPF ;
- Les priorités régionales et locales ;
- Les bonnes pratiques nationales et internationales, y compris les expériences réussies à Madagascar et dans d'autres pays FOLUR.

Étape 2 : Collecter des données sur terrain et faire une analyse diagnostique de base

Les équipes de consultants réaliseront une évaluation documentaire et analytique de base portant sur :

- Les caractéristiques biophysiques (géologie, topographie, climat) de chacun des paysages AIM, AAT, FTV et VTV ;
- L'état des écosystèmes naturels, les menaces, les usages et les mesures de conservation et de restauration existantes ;
- La biodiversité (aires protégées, habitats prioritaires, espèces menacées, espèces d'arbres d'ombrage, ressources génétiques, valeurs écologiques et culturelles) ;
- Le contexte socio-économique (moyens de subsistance, sécurité alimentaire, genre, vulnérabilités, adaptation au changement climatique) ;
- Les systèmes de gouvernance et les droits fonciers (coutumiers et légaux, GELOSE) ;
- L'état des chaînes de valeur du riz et du café, ainsi que des activités complémentaires.

Les sources incluront les données existantes, la bibliographie, les informateurs clés et les données de télédétection.

Étape 3 : Procéder à une cartographie participative

Pour cette phase il s'agit de collaborer avec l'équipe du projet et :

- Organiser des réunions et des ateliers pour établir une cartographie participative au niveau des unités d'aménagement identifiés lors de la cartographie et du diagnostic préliminaire ;
- Mener des enquêtes auprès des ménages ;
- Effectuer l'identification, la cartographie et l'analyse détaillée des pratiques agricoles et d'utilisation de l'espace ;
- Conduire une cartographie participative des usages des terres, incluant les cultures sur brûlis (tavy), la collecte de bois et les pratiques agroforestières caféières ;
- Analyser les formes de gouvernance des ressources naturelles, des enjeux de genre et d'inclusion sociale ;
- Etablir une série de cartes thématiques par paysage avec identification des zones prioritaires ;
- Proposer des scénarios d'aménagement des paysages mentionnant les options de restauration adéquate après analyse détaillée des opportunités de restauration ;
- Etablir un rapport détaillé présentant les interventions prioritaires, leurs coûts-bénéfices, les mécanismes de mise en œuvre et les ressources nécessaires, en cohérence avec les politiques nationales.

Étape 4 : Procéder à l'élaboration et à l'analyse des scénarios alternatifs d'utilisation durable des terres

À l'issue des étapes 1 et 2, les consultants organiseront des ateliers de concertations des PP et de présentation des données ainsi collectées au niveau de la région ;

- Partager les résultats des analyses ;
- Développer une vision commune du paysage ;
- Définir des options d'intervention adaptées à l'échelle locale ;
- Elaborer des scénarios alternatifs de gestion des paysages, incluant des scénarios zéro-déforestation ;
- Analyser les impacts environnementaux, sociaux et économiques de chaque scénario ;
- Sélectionner les scénarios les plus pertinents en concertation avec les acteurs locaux ;
- Élaborer un plan d'action structuré (objectifs, activités, résultats, coûts, responsabilités, calendrier, indicateurs et mécanisme de suivi-évaluation) ;

Étape 5 : Concevoir les PAGIP

Les consultants prépareront un atelier d'élaboration du PAGIP avec les Plateforme Paysages (PP), ET (Equipe Technique) et CD (Comité Directeur) pour :

- Réaliser un diagnostic des paysages et collecte de données
- Analyser les dynamiques et des contraintes
- Identifier des opportunités et scénarios d'intervention à travers les cartes d'aménagement et de zonage
- Organiser des concertations avec les parties prenantes en mettant en valeur les mesures d'intervention avec analyses coûts-bénéfices
- Élaborer les documents PAGIP incluant la gouvernance locale et les responsabilités pour la mise en œuvre des PAGIP ainsi qu'un cadre de suivi-évaluation participatif
- Finaliser et restituer les PAGIP de chaque paysage

Étape 6 : Elaborer et valider les PAGIP

Les consultants organiseront un atelier de validation finale des PAGIP avec les PP, ET et CD.

- Obtenir l'approbation finale de l'ensemble des parties prenantes.
- Publier la version finale des PAGIP

7. Approche/Méthodologie pour l'élaboration des PAGIP

L'élaboration des PAGIP s'appuie sur la méthode MEOR (Méthode d'Évaluation des Opportunités de Restauration de Paysage), développée par la FAO, le MEDD et leurs partenaires, dans le cadre de la Restauration des Paysages Forestiers (RPF) et de la Stratégie nationale y afférente. Elle exige une intégration systématique de

l'ensemble des dimensions et des secteurs d'activité à l'échelle du paysage. À cet effet, les consultants sont tenus de concevoir une méthodologie spécifiquement alignée sur ces exigences.

Tableau 1: Etape d'élaboration des PAGIP

Étapes clés du processus PAGIP	Consultant agronome – agroforesterie / foresterie	Consultant agronome – chaîne de valeur (café et riz)	Consultant géomatique – SIG / télédétection	Consultant socio-économiste	Livrables principaux
1. Diagnostic du paysage et collecte de données	Analyse des systèmes agricoles et forestiers, pratiques culturelles, pression sur les ressources naturelles	Analyse préliminaire des filières café et riz et de leur importance dans le paysage	Collecte et traitement des données spatiales, cartographie de l'occupation du sol et des ressources naturelles	Analyse socio-économique des communautés locales et des moyens d'existence	Rapport de diagnostic initial du paysage
2. Analyse des dynamiques et des contraintes	Identification des contraintes techniques liées à la gestion des terres et à l'intégration agroforestière	Identification des contraintes et opportunités le long des chaînes de valeur	Analyse spatiale des dynamiques d'utilisation des terres et des zones de pression environnementale	Analyse des dynamiques sociales, institutionnelles et économiques	Rapport d'analyse intégrée des dynamiques du paysage
3. Identification des opportunités et scénarios d'intervention	Propositions d'options techniques pour la restauration des paysages et l'intensification durable	Identification d'options de développement des chaînes de valeur et d'accès au marché	Modélisation spatiale et cartographie des zones d'intervention prioritaires	Analyse des impacts socio-économiques potentiels des interventions	Cartes et scénarios d'aménagement du paysage

Étapes clés du processus PAGIP	Consultant agronome – agroforesterie / foresterie	Consultant agronome – chaîne de valeur (café et riz)	Consultant géomatique – SIG / télédétection	Consultant socio-économiste	Livrables principaux
4. Concertation avec les parties prenantes	Appui technique aux ateliers de concertation sur les pratiques agricoles et forestières	Contribution aux discussions sur le développement des filières et l'organisation des acteurs	Production de supports cartographiques pour faciliter les discussions	Animation ou appui aux consultations communautaires et intégration des dimensions sociales et genre	Compte-rendus des consultations et validation des orientations
5. Élaboration des documents PAGIP	Contribution aux stratégies techniques de gestion durable des terres et agroforesterie	Contribution aux stratégies de développement économique des filières	Production des cartes finales et intégration spatiale du plan	Intégration des aspects socio-économiques, gouvernance et inclusion	Draft du PAGIP
6. Finalisation et restitution	Validation des recommandations techniques	Validation des stratégies de développement des chaînes de valeur	Finalisation des cartes et base de données SIG	Validation des analyses socio-économiques et recommandations sociales	PAGIP finalisé et atlas cartographique

8. Profils des consultants

Les consultants doivent correspondre aux profils ci-après :

8.1. Consultant agronome – spécialisation agroforesterie et foresterie

- Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en agronomie, foresterie, agroforesterie ou discipline équivalente.
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la gestion des ressources forestières, de l'agroforesterie, ou de la restauration des paysages forestiers.
- Expérience avérée dans l'analyse des systèmes de production agricoles intégrant les arbres, la gestion durable des terres et les approches d'agriculture résiliente au climat.
- Bonne connaissance des enjeux de gestion des ressources naturelles et des paysages agricoles à Madagascar ou dans des contextes similaires.
- Expérience dans l'appui technique aux projets de développement rural, y compris la collecte et l'analyse de données de terrain.
- Excellentes capacités de rédaction et d'analyse.

8.2. Consultant agronome – spécialisation chaîne de valeur (café et riz)

- Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) ou en agronomie, économie rurale, développement agricole ou discipline connexe.
- Minimum 5 ans d'expérience dans l'analyse et le développement de chaînes de valeur agricoles, en particulier pour les cultures de café et/ou riz.
- Expérience dans l'analyse de marchés, la structuration des filières, l'appui aux organisations de producteurs et la compétitivité des chaînes de valeur.
- Bonne compréhension des enjeux de production, transformation, commercialisation et gouvernance des filières agricoles.
- Expérience dans la formulation de stratégies de développement de filières ou de plans d'investissement agricole.
- Capacité à travailler avec différents acteurs : producteurs, coopératives, secteur privé et institutions publiques.

8.3. Consultant Géomatique : SIG, télédétection et analyse spatiale, modélisation

- Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en géomatique, géographie, télédétection, géographie appliquée ou discipline équivalente.
- Minimum 5 à 7 ans d'expérience dans l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) et des techniques de télédétection.
- Maîtrise des logiciels SIG (par exemple ArcGIS, QGIS) et des outils d'analyse spatiale.
- Prise d'image satellitaire par drone : acquisition d'images aériennes par drone afin de produire des cartes détaillées de l'occupation du sol.
- Expérience dans l'analyse de l'occupation des sols, la cartographie des paysages agricoles ou forestiers, et la modélisation spatiale.
- Capacité à analyser et intégrer différentes sources de données (imagerie satellite, données terrain, bases de données spatiales).
- Expérience dans l'appui à la planification territoriale, à la gestion des paysages ou à la gestion durable des ressources naturelles

8.4. Consultant socio-économiste

- Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) en économie, socio-économie rurale, développement rural ou discipline connexe.
- Au moins 7 à 10 ans d'expérience dans l'analyse socio-économique appliquée au développement rural, à l'agriculture ou à la gestion des ressources naturelles.
- Expérience dans la réalisation d'études socio-économiques, d'analyses de moyens d'existence, d'analyses institutionnelles et de gouvernance locale.
- Bonne maîtrise des méthodes de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives (enquêtes, entretiens, groupes de discussion).
- Expérience dans l'intégration des dimensions genre, inclusion sociale et équité dans les analyses de développement.
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

8.5. Profils du groupe :

- Une expérience avérée de travail en équipe pluridisciplinaire ou en consortium de consultants. Les références de missions réalisées conjointement seront particulièrement valorisées.
- Une expérience avérée dans l'élaboration de plans d'aménagement participatifs, conjuguée à une excellente connaissance du contexte malgache et des régions d'interventions, constitue un atout majeur.
- Les consultants doivent avoir des compétences en animation des formations et des ateliers participatifs.
- Les consultants doivent maîtriser parfaitement le français (langue de travail du projet). La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire, tout comme celle du dialecte local dans les paysages d'intervention.

9. Supervision et coordination

La mission sera conduite sous la supervision de l'UGP, en étroite collaboration avec le MEDD, la FAO-Madagascar, les CTD, les STD ainsi que l'ensemble des acteurs locaux. Les consultants interviendront au sein d'équipes paysagères pluridisciplinaires.

Ils soumettront régulièrement leurs livrables aux Coordonnateurs Techniques des Paysages (CTP), qui, après validation par l'UGP, leur transmettront les commentaires et observations. Les CTP assureront également la validation finale des rapports mentionnés au paragraphe 7.

10. Critères d'évaluation des offres

Tableau 2: Critères d'évaluation des consultants

Critères	Points
Compréhension de la mission : Pertinence de l'analyse du contexte dans les 4 paysages, et capacité à identifier les défis et leviers d'intervention.	10
Méthodologie proposée incluant la contribution individuelle des consultants ainsi que le travail en groupe explicitement dans l'offre : Clarté et cohérence de la méthodologie proposée, incluant l'approche participative, l'intégration des outils SIG et la démarche d'élaboration des outils d'aménagement. Réalisme et pertinence du chronogramme et du plan de travail.	20
CV et qualifications des consultants : Expérience de chaque consultant dans des domaines similaires et disponibilité effective de l'équipe pour la mission.	20

<p>Expériences en tant que groupe : Expérience probante en tant que groupe de consultants dans les domaines demandés ou domaines similaires</p>	20
<p>Dispositif de suivi, validation participative et restitution : Clarté du dispositif de suivi interne et des mécanismes de validation participative des livrables (ateliers communautaires, concertations institutionnelles, comités techniques). Qualité des mécanismes de restitution aux parties prenantes locales et institutionnelles.</p>	10
<p>Offre financière : Pertinence et cohérence du budget proposé au regard des livrables attendus et du principe de coût-efficacité</p>	20

11. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comporter deux enveloppes distinctes, toutes deux scellées ou cachetées, regroupées dans une enveloppe extérieure portant la mention « Groupe de Consultants Nationaux PAGIP » :

Enveloppe n°1 – Offre technique

- Compréhension du mandat
- Méthodologie proposée par le groupe de consultants
- CV de chaque consultant accompagnés de deux références professionnelles chacun
- Les CV individuels devront préciser clairement les informations suivantes en lien avec le mandat :
 - Expérience individuelle pertinente
 - Expériences de travail en groupe ou en consortium
- Le dossier sera soumis par groupe afin de permettre l’appréciation des expériences communes des consultants individuels souhaitant collaborer. Toutefois, les consultants constituant le groupe feront également l’objet d’une évaluation individuelle.
- Documents justificatifs correspondants

Enveloppe n°2 – Offre financière libellé en MGA

L’évaluation des offres tiendra compte à la fois :

- De l’évaluation individuelle de chaque consultant composant le groupe
- De l’évaluation des expériences de travail conjoint et des réalisations communes du groupe de consultants postulant ensemble